FORUMS POUR L'ENTOURAGE

ENFANTS EN DANGER

Par Profil supprimé Posté le 18/04/2019 à 20h36

Bonjour. Comment dénoncer une mère qui consomme des drogues et de l'alcool et qui met la vie de ses 2 jeunes enfants en danger. Merci

2 RÉPONSES

Moderateur - 19/04/2019 à 10h28

Bonjour,

Il y a deux aspects dans votre question : la dénonciation judiciaire parce qu'elle consomme de la drogue et la dénonciation pour protéger les enfants.

La dénonciation d'une personne qui consomme des drogues auprès de la police conduira à sa convocation ou son interpellation pour établir les faits. Le procureur décidera ensuite des suites à donner à l'affaire. Ces suites peuvent être une alternative aux poursuites (pas des poursuites judiciaires mais autre chose), comme l'injonction de se soigner. Cependant une injonction à ce soigner n'est pas assortie d'une obligation de résultats et ceux-ci sont rarement au rendez-vous car une condition importante pour qu'un soin réussisse est que la personne qui est concernée y adhère librement. Bien entendu un procès est une possibilité. Cependant si elle est simple usagère de drogues et que c'est la première fois qu'elle a affaire à la justice et parce qu'elle a aussi deux enfants à charge il y a de grandes chances que cela ne soit pas l'option choisie par le procureur.

Il est probablement plus primordial, SI elle met ses enfants en danger par certains de ses comportements, de signaler la situation aux services sociaux qui feront une enquête sociale. Cette enquête, en fonction des conclusions, pourra déboucher sur différentes mesures de protection à l'égard des deux jeunes enfants. Pour signaler la situation vous pouvez vous tourner vers les services sociaux de son secteur et notamment vers la mairie de sa commune de résidence.

Si vous constatez une situation de danger imminent, une situation concrète où les enfants seraient directement en danger, c'est alors vers la police qu'il faut se tourner pour essayer de gérer la situation.

Dans la voie que vous allez suivre il est important de vous demander quel est votre objectif. La protection des enfants est une priorité, la dénonciation à la justice peut ne faire qu'ajouter des problèmes sur les épaules de cette mère. Être usager de drogues ou d'alcool n'empêche pas forcément d'être un bon parent et les enfants peuvent aussi subir un préjudice s'ils étaient séparés de leur mère. Ce sont donc des situations délicates à gérer que seuls des professionnels pourront départager.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 20/04/2019 à 09h31

Merci beaucoup pour votre réponse et votre réaction.